

DESIGNATION DES PIECES

- CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
- CARTE GRISE
- CERTIFICAT DE VENTE
- CHEQUE D'UN MONTANT DE € A L'ORDRE DE :
REGIE DES RECETTES DE LA PREFECTURE DE PERPIGNAN
- CERTIFICAT CONTRÔLE TECHNIQUE DE -6 MOIS
- JUSTIFICATIF D'IDENTITE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE -3 MOIS
- POUR LES PROFESSIONNELS (Entreprises, sociétés...) KBIS ORIGINAL
OBLIGATOIRE (Attention les exemplaires Internet sont refusés par la
Préfecture)